



Charte relative aux intervenants au 13 décembre 2017

I - Structure du programme du congrès

1 – Conférences

1 orateur et 1 modérateur

1 Cérémonie d'ouverture et conférence inaugurale
Mercredi 28 novembre de 17h45 à 19h15

5 Conférences plénières : 1 par demi-journée
Jeudi 29 novembre, vendredi 30 novembre
et samedi 1^{er} décembre :
de 11h00 à 12h00

Jeudi 29 novembre, vendredi 30 novembre de 13h45 à
14h45

Proposées et choisies par le comité d'organisation du congrès
Résumé écrit par l'orateur pour publication des résumés

2 – 14 Rencontres avec l'expert (soumission avant le 28 février 2018)

1 expert orateur et 1 modérateur

de 8h00 à 9h00

Jeudi 29 novembre 5 rencontres en parallèle

Vendredi 30 novembre 5 rencontres en parallèle

Samedi 1^{er} décembre 4 rencontres en parallèle

soumission de proposition au conseil scientifique par l'expert-
orateur.

3 – 30 Sessions thématiques (soumission avant le 28 février 2018)

1 président et 3 orateurs (20 mn par orateur)

Jeudi 29 novembre

de 9h15 à 10h45 6 sessions en parallèle

de 15h00 à 16h30 6 sessions en parallèle

Vendredi 30 novembre

de 9h15 à 10h45 6 sessions en parallèle

de 15h00 à 16h30 6 sessions en parallèle

Samedi 1^{er} décembre

de 9h15 à 10h45 6 sessions en parallèle

Thème, sujets et orateurs soumis au conseil scientifique par le
président de la session

Si la session est retenue, résumé des présentations, écrit par
chacun des 3 orateurs pour publication dans le livre des résumés.

4 – 12 débats (soumission avant le 28 février 2018)

2 orateurs (pour/contre) et 1 modérateur

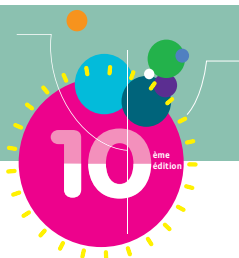
6 débats par journée :

Jeudi 29 novembre et vendredi 1^{er} décembre

de 12h30 à 13h30 6 sessions en parallèle

Soumission au conseil scientifique par l'orateur.

Publication de rédactionnels et/ou de résumés dans la presse
spécialisée.



5 – Posters (soumission avant le 31 juillet 2018)

Un auteur ne peut soumettre qu'un seul poster en 1^{ère} signature. Après soumission sous forme de résumé au conseil scientifique, celui-ci confirmera, ou non, la forme de présentation :

Affichage simple pendant toute ou partie de la durée du congrès

Affichage et commentaires par l'auteur principal :

Judi 29 novembre et vendredi 30 novembre de 12h00 à 12h30 et 18h15 à 18h45 (les horaires peuvent être modifiés)

La confirmation définitive de présentation est soumise à

l'obligation d'inscription au congrès de l'auteur principal

Les textes des posters retenus seront publiés dans le livre des résumés.

A l'issue du poster tour du jeudi 29 novembre, un prix sera décerné aux six meilleurs posters (Addictions, Biologie - Psychopathologie - Recherche, Clinique, Enfants et adolescents, Psychiatrie et société, thérapeutiques). Les 6 lauréats présenteront leurs travaux lors d'une session communication orale dédiée le vendredi 30 novembre (3 mn et 3 diapositives).

Le prix meilleur poster Psychiatrie de la Personne Âgée sera décerné à l'issue du poster-tour du vendredi 30 novembre. Le lauréat présentera également son travail le vendredi 30 novembre (3mn et 3 diapositives).

6 – Forum des Associations

Les organisateurs du congrès mettent gracieusement à la disposition des associations partenaires une salle de réunion sous réserve d'acceptation du programme soumis :

Mercredi 28 novembre de 10h00 à 17h30

Samedi 1er décembre de 14h00 à 17h00

Thème, sujets et orateurs seront validés par le conseil scientifique après soumission.

La participation à la réunion est libre de droit d'entrée.

Par contre les participants du Forum devront acquitter les droits d'inscription au congrès s'ils souhaitent assister aux sessions scientifiques officielles.

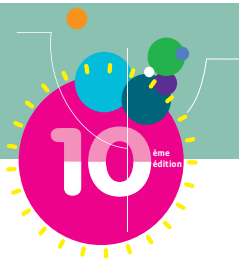
Les résumés des communications présentées dans le forum des associations feront l'objet d'une publication sur le site du congrès.

7 – Symposia Satellite

Le schéma, la structure et l'auditoire des symposia sont du ressort de l'initiateur.

Néanmoins, l'initiateur devra soumettre au conseil scientifique, pour validation, un programme scientifique détaillé (thème, titres des présentations, nom des intervenants).

Les symposia satellite sont proposés uniquement dans les créneaux horaires suivants :



| | |
|----------------------|-----------------------|
| Mercredi 28 novembre | |
| 14h00 à 15h30 | exclusif pharma |
| 16h00 à 17h30 | exclusif pharma |
| Judi 29 novembre | symposia en parallèle |
| 16h40 à 18h10 | |
| Vendredi 30 novembre | symposia en parallèle |
| 16h40 à 18h10 | |

8 – Soirée débat

Réunion scientifique suivie d'un dîner dans les lieux du congrès
Le schéma, la structure et l'auditoire des soirées-débat sont du ressort de l'initiateur.

Néanmoins, l'initiateur devra soumettre au conseil scientifique, pour validation, un programme scientifique détaillé (thème, titres des présentations, nom des intervenants).

Une soirée-débat est proposée uniquement dans le créneau horaires suivants :

| | |
|----------------------|---------------------------|
| Judi 29 novembre | de 18h20 à 19h50 exclusif |
| Vendredi 30 novembre | de 18h20 à 19h50 exclusif |

II - Participation des orateurs

1 – Conférences / rencontres avec l'expert / sessions thématiques / débat

Un même orateur ne peut **présider ou modérer ou discuter qu'une seule fois et communiquer qu'une seule fois** lors du congrès quelle que soit la « catégorie » choisie.

2 – Symposia satellite / Soirées-débat

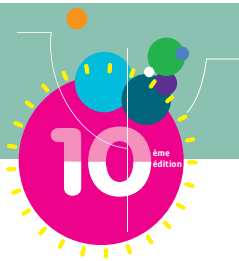
Le choix des intervenants est laissé à la décision de l'initiateur, sous réserve de validation du comité scientifique du congrès.

Les initiateurs des symposia satellite et/ou des soirées-débat peuvent solliciter les orateurs intervenant dans le programme officiel du congrès, en tant que président, modérateur, orateur ou discutant.

Néanmoins, l'orateur sollicité ne pourra intervenir ou présider qu'une seule fois, soit pour un symposium, soit pour une soirée-débat. Il ne pourra donc intervenir que pour un seul laboratoire pendant toute la durée du Congrès.

3 – Forum des associations

Les présidents, modérateurs, orateurs acceptés dans le programme du congrès peuvent intervenir sans exclusive au cours des sessions du forum des associations.



III – Prise en charge des orateurs

1 – Conférences, rencontres avec l'expert, sessions thématiques, débats

Le congrès prendra en charge, les frais suivants :

Inscription au Congrès

Transport vers et de la ville du congrès (**en Europe exclusivement**), à condition de remplir et renvoyer le bulletin qui vous sera adressé **avant le 14 septembre 2018**

Hébergement pendant **2 nuits maximum**, avec petits-déjeuners entre le 28 novembre et le 1^{er} décembre dans l'un des hôtels orateur du congrès. Toute nuit supplémentaire sera à la charge de l'orateur. Il n'y a par ailleurs aucune obligation à rester dans l'hôtel du Congrès.

Le congrès ne prendra pas en charge

vols transatlantiques

frais de restauration

frais de taxis

extras dans les hôtels

toute demande reçue après le 15 septembre (transport et hébergement)

Les orateurs invités par un laboratoire pharmaceutique ne seront pas pris en charge par le Congrès.

Les frais occasionnés par un changement de billet de transport sont à la charge de l'intervenant.

Toute annulation de transport ou de chambre d'hôtel sera refacturé à l'intervenant.

2 – Symposia satellite et soirées-débat

Le congrès ne prend en charge aucun frais quel qu'il soit pour les intervenants des symposia satellite et/ou des soirées-débat.

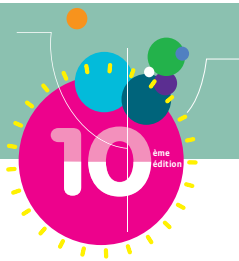
Dans le cas où l'orateur sollicité n'est pas intervenant du programme officiel du congrès, le niveau de la prise en charge est à l'appréciation de l'initiateur.

Néanmoins ces orateurs devront être inscrits au congrès, s'ils souhaitent assister aux sessions du congrès.

Dans le cas où l'orateur sollicité serait un intervenant du programme officiel du congrès, l'initiateur devra prendre en charge les frais à hauteur minimale de ceux détaillés plus haut.

3 – Forum Associations

Le comité d'organisation ne prend en charge aucun frais relatif aux présidents, modérateurs et orateurs des sessions du forum des associations. Les frais de transport, hébergement, inscription et autres restent à la charge de l'association ou de chacun.



IV – Modalités pratiques d'organisation du CFP

1 - Conférences (1h)

Lieu : le grand amphithéâtre du Palais des Congrès

Conférence d'un orateur de 40 à 45 mn

Rôle du Président :

- . Introduire le Conférencier en le présentant ainsi que le titre de sa présentation (5 mn)

- . Conclusion et synthèse (10 mn)

Pas de question avec la salle

2 - Sessions thématiques (1h30)

Lieu : salle moyenne ou grande

Trois communications sur le même thème (20 mn + 5 mn de questions)

Rôle du président :

- . Introduire le thème et les orateurs (5 mn)

- . Faire respecter le temps de parole

- . Animer la discussion et conclure (10 mn)

3 - Rencontres avec l'expert (1h)

Lieu : salle moyenne ou grande

Un exposé de l'expert 30 mn

Discussion avec la salle 20 mn

Rôle du modérateur :

- . Introduire le thème et l'expert (5 mn)

- . Faire respecter le temps de parole

- . Animer la discussion avec la salle

- . Conclure (5 mn)

4 - Débats (1h)

Lieu : salle moyenne ou grande

Une présentation des termes d'un débat contradictoire entre 2 intervenants :

Pour : 15 mn

Contre : 15 mn

Discussion avec la salle 20 mn

Rôle du modérateur :

- . Introduire la controverse et les intervenants (5 mn)

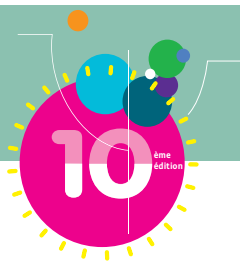
- . Faire respecter le temps de parole

- . Modérer le débat avec la salle

- . Conclure (5 mn)

5 – Posters

lors de la visite des stands d'exposition ou pendant les posters tours.



V – Divers

1 - Thématiques 2018

Addictions
Biologie - Psychopathologie - Recherche
Clinique
Enfants et adolescents
Psychiatrie et société
Psychiatrie de la Personne Âgée
Thérapeutiques

2 – 2^{èmes} Journées de Psychiatrie de la Personne Âgée (JPPA)

Vendredi 30 novembre (8h00 - 16h30) et samedi 1er décembre
(8h00 - 16h30)

Les meilleures propositions Psychiatrie de la Personne Âgée seront
retenues pour constituer le programme des JPPA

3 - 180 Secondes Pour Innover - La Finale nationale

Sponsorisé date et heure à déterminer
15 candidats retenus lors des sélections régionales